COMMUNIQUÉ

PREVCAN
ASSOCIATION DE PRÉVENTION DE DÉGÂTS D'EAU DU CANADA

Nouveau : une formation de trois heures en prévention des dégâts d'eau

Montréal, 7 septembre 2023 – En collaboration avec l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ), la section Québec de l'Association de prévention de dégâts d'eau du Canada (PREVCAN) vient de lancer une formation de trois heures sur la prévention des dégâts d'eau qui intéresse directement les syndicats de copropriétaires et les gestionnaires d'immeubles en copropriété.

La formation Prévention des dégâts d'eau vise à permettre aux participants à non seulement identifier les différentes sources potentielles de dégâts d'eau, mais aussi à comprendre l'intérêt qu'il y a à les prévenir, notamment en installant des systèmes de détection de fuites d'eau.

« Depuis 2017, notre association travaille en collaboration avec certains des plus importants assureurs de dommages au Canada pour établir entre autres un processus d'accréditation des manufacturiers et installateurs de systèmes de prévention de dégâts d'eau, mentionne le président de la PREVCAN, Gilles Fréchette. Notre but : offrir au public des produits et des services de qualité. »

« Il est indéniable que les sinistres causés par l'eau ne cessent d'augmenter, précise Robert Demers, responsable du comité Formation de la PREVCAN. Un immeuble en copropriété qui présente une demande d'indemnisation en raison d'un dégât d'eau peut voir sa franchise augmenter radicalement, voire perdre sa protection d'assurance. Cela entraîne une énorme perte de valeur, en plus de rendre sa revente difficile. Les grandes sociétés d'assurances auxquelles la PREVCAN a présenté son intention de diffuser des pratiques exemplaires ont été vraiment emballées par notre démarche. Or, plus le temps passait, plus nous faisions le même constat : les administrateurs de syndicat de copropriété – souvent des bénévoles – tout comme les gestionnaires immobiliers

professionnels avaient besoin de plus d'information pour bien connaître les solutions en place. »

Il fallait trouver une façon de transmettre le message en toute neutralité. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une formation donnée par un tiers crédible. « Chose certaine, cette formation va amener les intervenants du milieu immobilier à mieux cerner la gestion des risques de dégâts d'eau causés par une négligence d'entretien de la plomberie ou des électroménagers et des autres installations alimentées en eau, comme un chauffe-eau, ajoute Robert Demers. L'erreur humaine est aussi un important facteur de risque. Ils verront quelle est la valeur préventive de l'installation de tels systèmes et seront ainsi mieux équipés pour éviter de coûteux dommages aux copropriétaires. »

« Notre objectif, c'est que la formation attire également l'intérêt des courtiers d'assurance, mentionne Robert Demers. Ils pourront ainsi parler en toute connaissance de cause aux gestionnaires d'immeubles en copropriété, aux syndicats de copropriétaires et aux propriétaires d'immeubles multilogements. Bref, cette formation très actuelle est à mes yeux un incontournable pour tout intervenant du secteur de l'immobilier. »

Un partenaire d'exception

« Comme notre mandat consiste notamment à repérer les secteurs d'innovation de l'industrie, le sujet proposé par la PREVCAN nous a semblé extrêmement pertinent, mentionne Richard Tremblay, directeur du Service de la formation de l'APCHQ. Notre conseillère en formation et notre rédactrice technique ont donc fait équipe avec un groupe d'experts de l'Association pour établir les objectifs de la formation, son contenu et le matériel nécessaire. En fin de compte, les gestionnaires qui s'inscriront, tout comme nos membres entrepreneurs, vont non seulement comprendre la mécanique des diverses solutions existantes, mais aussi pouvoir aider les copropriétaires à prendre des décisions éclairées. La formation n'en fera que des conseillers mieux outillés. »

La formation a reçu un financement de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Elle est offerte en français et en anglais et donnée en mode asynchrone – c'est-à-dire en différé, ce qui procure une grande flexibilité d'horaire aux participants.

Pour avoir plus d'information sur la formation Prévention des dégâts d'eau ou pour vous y inscrire, communiquez avec l'APCHQ à apchq.com / Formations / Répertoire des cours / Prévention des dégâts d'eau.

À propos de la PREVCAN

La PREVCAN a comme mission de devenir un outil d'accompagnement incontournable pour les spécialistes de la prévention des dégâts d'eau et leurs clients. L'association a été créée dans le but de rassembler les différents acteurs du terrain et d'en être le porte-parole, d'informer le public des solutions existantes, d'intervenir auprès des assureurs de dommages et des autorités gouvernementales compétentes et de fournir à ses membres des outils pour améliorer la qualité des services offerts au public.

Information :
Robert A. Demers, 514 375-4004,
info@prevcan.org